

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maintien d'une bonne santé financière des communes en 2011

La situation générale des finances communales en 2011 est en légère baisse par rapport aux années précédentes. Le résultat d'exploitation consolidé, après amortissement du patrimoine financier, reste excédentaire. On relève cependant une dégradation au niveau des indicateurs financiers à l'image d'un degré d'autofinancement moyen, une augmentation de la dette publique nette et un début d'insuffisance de financement au niveau des investissements. Au vu des résultats, la santé financière des communes vaudoises reste bonne, mais se péjore.

En 2011, année marquée par la bascule d'impôt de 6 points suite à l'introduction de la nouvelle péréquation intercommunale entraînant une légère hausse du taux d'imposition communal moyen, la marge brute d'autofinancement des communes - de 421.75 millions - reste malgré tout à un bon niveau. Elle diminue cependant de 24.83% par rapport à l'année antérieure.

La part des revenus affectée au financement des investissements nouveaux présente un ratio juste équilibré, le degré d'autofinancement étant de 73%, engendrant une augmentation de la dette publique nette des communes vaudoises.

Au chapitre des investissements, l'année 2011 se caractérise par une augmentation des dépenses d'investissements nets de 4.78%, sans la Ville de Lausanne. Les investissements n'étant pas totalement autofinancés, les communes sans la capitale présentent une insuffisance de financement de 119.62 millions.

L'endettement brut (soit la totalité des engagements financiers des communes) par habitant atteint 7'800 francs, soit une diminution de 0.52% par rapport à 2010. L'endettement net (endettement brut diminué des actifs financiers dont disposent les communes) est de 2.183 milliards (2,037 milliards en 2010). La hausse de l'endettement net témoigne d'une diminution des liquidités financières des communes. Comme depuis 2004, celles-ci ont continué à profiter de taux d'intérêt historiquement bas en réduisant leurs coûts moyens sur la dette brute à 2,54% (contre 2.77% en 2010). Ainsi les intérêts passifs par tête sont passés de 270 francs en 2004 à 198 francs en 2011 (217 en 2010).

Ces chiffres valent pour les communes prises dans leur ensemble. Des disparités réelles existent entre elles : certaines ont ainsi dû augmenter leur niveau d'imposition pour 2012, tandis que d'autres l'ont baissé.

Le Conseil d'Etat salue la bonne santé des finances communales. Ce dernier continuera à accorder la plus grande attention à l'évolution de la situation financière des communes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 décembre 2012

DINT, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51 - Fabrice Weber, directeur de l'Autorité de surveillance des finances communales (ASFiCo), 021 316 45 48 Pour plus d'informations, les données communales sont sur le site de StatVaud www.scris.vd.ch/fin_communes